



**ORDRE DU JOUR ANNOTÉ PROVISOIRE DE LA 22^{ème} SESSION DU COMITÉ
D'APPLICATION**

Date : 06 avril 2025

Date : 07 – 09 avril et 11 avril 2025

Lieu : NORDEV, St. Denis, La Réunion (Hybride)

Horaire : 09h00 – 17h00

Président : Prof Indra Jaya, **Vice-président** : M. Zahor El Kharousy

07 - 09 avril

1. Ouverture de la Session.

Le Président présentera des remarques d'ouverture à la 22^{ème} Session du Comité d'Application.

2. Lettres de créances.

Le Président invitera le Secrétariat à informer la réunion du nombre de CPC et d'observateurs ayant soumis des lettres de créances pour participer au CdA22.

3. Admission des observateurs.

Le Président invitera le Secrétariat à informer la réunion du nombre d'observateurs ayant soumis des lettres de créances pour participer au CdA22.

Conformément à l'Article VII de l'Accord CTOI sur les « Observateurs » et à l'Article XIV du Règlement intérieur de la CTOI sur la « Participation d'observateurs », les observateurs de Membres de la FAO et de Membres associés de la FAO, d'organisations intergouvernementales, d'organisations non-gouvernementales, des consultants et experts pourront être représentés et autorisés à prendre part aux discussions de la Commission, des Comités et des autres organes subsidiaires de la Commission, sans droit de vote.

4. Adoption de l'ordre du jour et dispositions pour la Session.

Le Président présentera l'ordre du jour provisoire du CdA22 ([IOTC-2025-CoC22-01a](#)), qui a été publié conformément à l'Article IV du Règlement intérieur (2023) de la Commission, l'ordre du jour annoté provisoire ([IOTC-2025-CoC22-01b](#)) et la liste des documents ([IOTC-2025-CoC22-02](#)).

5. Rapport du Groupe de travail sur la Mise en œuvre des Mesures de Conservation et de Gestion (GTMOMCG08) :

Le Président invitera la plénière à prendre note du document [IOTC-2025-CoC22-11](#). Le Président invitera le Président du GTMOMCG08 à présenter un résumé du rapport de la dernière réunion du Groupe de travail et à informer le Comité d'Application de toute question, en instance ou non, qui nécessite l'attention du Comité.

5.1. Examen du Glossaire des termes et des définitions de la CTOI.

Le Président invitera la plénière à étudier et discuter des termes du Glossaire qui ont déjà été convenus par le GTMOMCG08, la S27 et la S28 ; document [IOTC-2025-CoC22-11 Add4](#)-Glossaire de la CTOI, Glossaire des termes et définitions qui devraient être utilisés par les Membres lors de l'élaboration de propositions de Résolutions pour la Commission, et à formuler une recommandation à la Commission (S29).

5.2. Proposition de révision de la Résolution 24/10.

Le Président invitera la plénière à étudier et discuter de la proposition de révision de la Résolution 24/10 ([IOTC-2025-CoC22-11 Add5](#), proposition du GTMOMCG08 de révision de la Résolution 24/10), et à formuler une recommandation à la Commission (S29).

5.3. Modification des résolutions concernant les questions de conformité.

Le Président invitera le Japon à présenter le document [IOTC-2025-CoC22-11 Add6](#) (Modification des résolutions concernant les questions de conformité).

Le Président invitera la plénière à étudier et discuter de la proposition de révision et à formuler une recommandation à la Commission (S29).

6. Rapports des Groupes de travail :

Le Président invitera la plénière à prendre également note du document [IOTC-2025-CoC22-11](#).

6.1. Programme de documentation des captures (CDS)

Le Président présentera un résumé de la réunion du Groupe de travail sur le CDS tenue pendant la dernière période intersessions. Le Président invitera la plénière à discuter :

- i) des avancées réalisées par le Groupe de travail sur le CDS,*
- ii) du document [IOTC-2025-CDSWG11-02](#), Programme de documentation des captures (CDS) de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) et Projet de résolution sur un Programme de documentation des captures (CDS) de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI) - Version 4 (amendée 12.03.2025) (PROPRE),*
- iii) du document [IOTC-2025-CoC22-11 Add2](#), Document supplémentaire sur les principales décisions sur le Programme de documentation des captures (CDS) de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI), Document conceptuel,*

et à formuler une recommandation à la Commission (S29) qui donnera une nouvelle impulsion aux travaux du Groupe de travail sur le CDS.

6.2. Système de surveillance des navires (SSN)

Le Président invitera le Président du Groupe de travail sur le SSN à présenter un résumé de la réunion du Groupe de travail sur le SSN tenue pendant la dernière période intersessions. Le Président invitera la plénière à en discuter et invitera le consultant chargé du SSN à répondre aux questions de la plénière :

- i) les avancées réalisées par le Groupe de travail sur le SSN,*
- ii) le document [IOTC-2025-CoC22-11 Add3](#), Document supplémentaire sur les principaux points de décisions sur le Projet pilote de système de surveillance des navires (SSN) de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI),*
- iii) le document [IOTC-2025-VMS Pilot Project-01](#), Rapport final du consultant - Proposition, conception et exigences du Projet pilote de SSN de la CTOI,*
- iv) le document [IOTC-2025-VMS Pilot Project-02](#), Rapport final du consultant - Plan de mise en œuvre du Projet pilote de SSN de la CTOI,*

et à formuler une recommandation à la Commission (S29) qui donnera une nouvelle impulsion aux travaux du Groupe de travail sur le SSN.

6.3. Appendice V du Règlement intérieur de la CTOI

Le Président invitera l'Union européenne à présenter le document [IOTC-2025-CoC22-11 Add1](#) (Examen de la proposition d'amendement de l'Appendice V du Règlement intérieur de la CTOI (2023)). Le Président invitera la plénière à en discuter et à formuler une recommandation à la Commission (S29).

7. Mise en œuvre des Mesures de Conservation et de Gestion (MCG) de la CTOI et rapports associés et identification des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des MCG de la CTOI – Appendice V du Règlement intérieur de la CTOI.

7.1. Examen global de certaines MCG

Examen du rapport de synthèse sur le niveau de conformité ainsi que des rapports associés et identification des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre des MCG de la CTOI.

Le Président invitera le Secrétariat à présenter le document [IOTC-2025-CoC22-03](#). Le Président invitera la plénière à soumettre des commentaires et des observations et, le cas échéant, à formuler une ou des recommandations sur ce document. Le Président résumera les discussions tenues sur le document IOTC-2025-CoC22-03.

7.2. Examen des Rapports d'application des CPC ainsi que des rapports associés

Le Président invitera le Secrétariat à présenter les Rapports d'application récapitulatifs ([IOTC-2025-CoC22-sCR01-30](#)).

Le Président invitera les CPC à faire part de leurs réactions et à soumettre des informations/explications supplémentaires sur leur(s) problème(s) de non-conformité, suivies des interventions d'autres CPC souhaitant solliciter des informations/explications complémentaires aux CPC rencontrant des problèmes de conformité. Le Président invitera les CPC rencontrant des problèmes de conformité et la plénière à formuler une ou des recommandations à inclure dans les Rapports d'application provisoires. Le Président résumera les discussions tenues et les recommandations pour chaque Rapport d'application provisoire.

Les autres documents concernant ce point de l'ordre du jour sont les suivants :

[IOTC-2025-CoC22-CQ01-30](#) - Questionnaires sur l'application

[IOTC-2025-CoC22-IR01-30](#) - Rapports de mise en œuvre

[IOTC-2025-CoC22-04a](#) - Rapport sur la mise en place d'un programme pour les transbordements des grands navires de pêche

[IOTC-2025-CoC22-08a](#) - Résumé de la conformité aux plans de gestion des Dispositifs de concentration de poissons dérivants et de leur collecte.

[IOTC-2025-CoC22-08b](#) - Résumé de la conformité aux plans de gestion des Dispositifs de concentration de poissons ancrés et de leur collecte

8. Examen du projet pilote de l'Indonésie sur les transbordements en mer.

Le Président invitera l'Indonésie à présenter le document [IOTC-2025-CoC22-05](#) - Rapport sur le Projet pilote de l'Indonésie pour le suivi des transbordements - Rapport de l'Indonésie.

Le Président invitera le consultant à présenter le document [IOTC-2025-CoC22-05 Add1](#) - Révision indépendante du Projet pilote de l'Indonésie pour le suivi des transbordements en mer.

Le Président invitera la plénière à soumettre des commentaires et des observations et, le cas échéant, à formuler une ou des recommandations sur ces documents. Le Président résumera les discussions tenues sur les deux documents.

9. Examen des informations concernant des activités de pêche INN dans la zone de compétence de la CTOI.

Le Président invitera :

i. le Secrétariat, les Seychelles, l'Afrique du sud et le Royaume-Uni à présenter les différents cas mis en évidence dans le document [IOTC-2025-CoC22-06](#) sur des informations relatives à des activités de pêche INN présumées dans la zone CTOI. Le Président invitera la plénière à soumettre des commentaires et des observations et, le cas échéant, à formuler une ou des recommandations sur ce document. Le Président résumera les discussions tenues sur le document IOTC-2025-CoC22-06.

ii. Le Royaume-Uni à présenter le document IOTC-2025-CoC22-06a relatif à la déclaration des navires en transit. Le président invitera la plénière à formuler des commentaires, des observations et, le cas échéant, des recommandations sur ce document. Il résumera les discussions sur le document IOTC-2025-CoC22-06a.

10. Examen de la Proposition de Liste des navires INN.

Le Président invitera la plénière à prendre note du document [IOTC-2025-CoC22-07](#), qui sera présenté par le Secrétariat.

Le Président invitera les promoteurs de l'inscription de navires de pêche dans la Proposition de Liste des navires INN de la CTOI de 2025 à présenter leurs cas. Le Président invitera les États du pavillon concernés à faire part de leurs réactions et à soumettre des informations et/ou explications supplémentaires. Le Président invitera la plénière à soumettre des commentaires et des observations et, le cas échéant, à formuler une ou des recommandations au cas par cas. Le Président résumera les discussions sur chaque cas.

Inscription croisée - Le président invitera les États du pavillon concernés (Philippines et Afrique du Sud) à faire part de leurs réactions, informations complémentaires et/ou clarifications. Il invitera la plénière à formuler des commentaires, des observations et, le cas échéant, des recommandations au cas par cas. Il résumera les discussions sur chaque cas.

Retrait de navires inscrits sur la liste des navires INN de la CTOI - Le président invitera les États du pavillon concernés (Inde et Sri Lanka) à faire part de leurs observations, informations complémentaires et/ou clarifications. Il invitera la plénière à formuler des commentaires, des observations et, le cas échéant, des recommandations au cas par cas. Il résumera les discussions sur chaque cas.

Mise à jour des informations sur les navires inscrits sur la liste des navires INN de la CTOI - Le président invitera les États du pavillon concernés (Iran, Sri Lanka et Panama) à faire part de leurs observations, informations complémentaires et/ou clarifications. Le président invitera l'assemblée plénière à formuler des commentaires, des observations et, le cas échéant, des recommandations, au fur et à mesure des mises à jour. Il résumera les discussions sur chaque mise à jour.

Conformément à la Résolution CTOI 24/03, si le CdA considère que les documents fournis établissent que le navire ou les navires (inclus dans la Proposition de liste des navires INN) ont conduit des activités de pêche INN, il inscrira le navire ou les navires concernés dans la Liste provisoire des navires INN. Le CdA soumettra la Liste provisoire des navires INN à la Commission pour examen.

11. Examen des recommandations nécessitant des actions pendant la période intersessions, découlant du CdA21.

Le Président invitera le Secrétariat à présenter le document [IOTC-2025-CoC22-09](#) portant sur la mise en œuvre des recommandations issues du CdA21. Le Président invitera la plénière à soumettre des commentaires et des observations et, le cas échéant, à formuler une ou des recommandations sur ce document. Le Président résumera les discussions tenues sur le document IOTC-2025-CoC22-09.

12. Examen des demandes de renouvellement du statut de Partie coopérante non-contractante (CNCP) – Appendice III du Règlement intérieur de la CTOI

Le Président invitera le Secrétariat à informer la plénière des demandes reçues visant à obtenir ou renouveler le statut de CNCP, du statut de conformité par rapport à la date limite de soumission des demandes et du statut de conformité par rapport à la soumission des informations nécessaires pour pouvoir examiner le statut de CNCP.

Le Président invitera le Panama et le Liberia à présenter leur demande d'obtention du statut de Partie coopérante non-contractante ([IOTC-2025-CoC22-CNCP01](#) - Demande d'obtention du statut de CNCP du Panama et [IOTC-2025-CoC22-CNCP02](#) - Demande de renouvellement du statut de CNCP du Liberia). Le Président invitera la plénière à étudier les demandes du Panama et du Liberia et à formuler des recommandations aux fins d'examen par la Commission. Le Président résumera les discussions tenues sur les demandes du Panama et du Liberia.

13. Activités du Secrétariat de la CTOI à l'appui du renforcement des capacités pour les CPC en développement.

Le Président invitera le Secrétariat à présenter le document [IOTC-2025-CoC22-10](#) et résumera les activités de soutien à l'application mises en œuvre. Le Président invitera la plénière à soumettre des commentaires et des observations et, le cas échéant, à formuler une ou des recommandations sur ce document. Le Président résumera les discussions tenues sur le document IOTC-2025-CoC22-10.

14. Date et lieu de la prochaine réunion.

La réunion annuelle du Comité d'Application se tient généralement une semaine avant la réunion de la Commission et dans le même lieu. Par conséquent, la date et le lieu de tenue de la réunion de la Commission de 2026 (S30) détermineront la date et le lieu de la prochaine réunion du Comité d'Application.

15. Autres questions.

Le Président invitera la plénière à examiner toute autre question concernant les travaux du Comité d'Application, proposée dans l'ordre du jour adopté.

11 avril

16. Adoption du rapport de la 22^{ème} Session du Comité d'Application.

L'adoption du rapport du CdA22 aura lieu dans la matinée du 11 avril 2025.

La plénière adoptera le rapport de la 22^{ème} Session du Comité d'Application et le Président clôturera la réunion à la fin des débats.